

Bulletin municipal N°05

COMMUNICATION OFFICIELLE DE LA MUNICIPALITÉ DE CHÂTILLON

EAU DE CONSOMMATION

RESTRICTION AVEC EFFET IMMEDIAT

La belle période que nous traversons, accompagnée d'une chaleur caniculaire, n'a pas que des effets positifs.

A la demande du Service communal des eaux et **dans un but préventif**, nous invitons la population de Châtillon à utiliser **l'eau potable avec parcimonie**.

Il est donc demandé d'éviter de :

- Laver des véhicules,
- Laver des places, façades, etc.
- Remplir des piscines



RESTRICTION D'EAU

Tout en vous remerciant par avance pour votre compréhension et votre collaboration

CANICULE

Recommandations de comportement

- Boire au moins 1,5 litre par jour, de préférence des boissons non sucrées et non alcoolisées.
- Rester au frais : rechercher l'ombre et les pièces fraîches, porter des vêtements adaptés, un chapeau et une protection solaire, fermer les volets/stores en journée et aérer tôt le matin.
- Éviter les efforts physiques pendant les heures les plus chaudes de la journée.
- Rester en contact avec les personnes vulnérables.
- Ne pas laisser de personnes ou d'animaux dans une voiture garée.



FEUX EN FORÊT ET A PROXIMITÉ

Les températures exceptionnelles de la fin mai, combinées à la période de canicule actuelle, ont asséché la litière et les sols forestiers.

Face à cette situation, les autorités cantonales demandent donc à la population de redoubler de prudence et de renoncer à l'allumage de feux lorsque les conditions de sécurité ne sont pas réunies.

Une vigilance particulière est recommandée dans les versants exposés au sud, où l'inflammabilité de la végétation peut être plus prononcée.

Cet appel à la prudence intervient dans un contexte où de nombreuses activités se déroulent en plein air, en lien avec le retour des beaux jours et la fin d'année scolaire.